

# L'UE ne reconnaît plus le principe d'égalité devant la justice, bafouant la Déclaration de 1789

écrit par Christine Tasin | 27 mars 2024



Ils avancent à pas de géants, foulant aux pieds nos principes intangibles.

La justice qui tend à ne comparer que ce qui est comparable ? Aux oubliettes.

Le pauvre et le riche égaux ? Aux oubliettes.

Le sans grade et le puissant jugés équitablement ? Aux oubliettes.

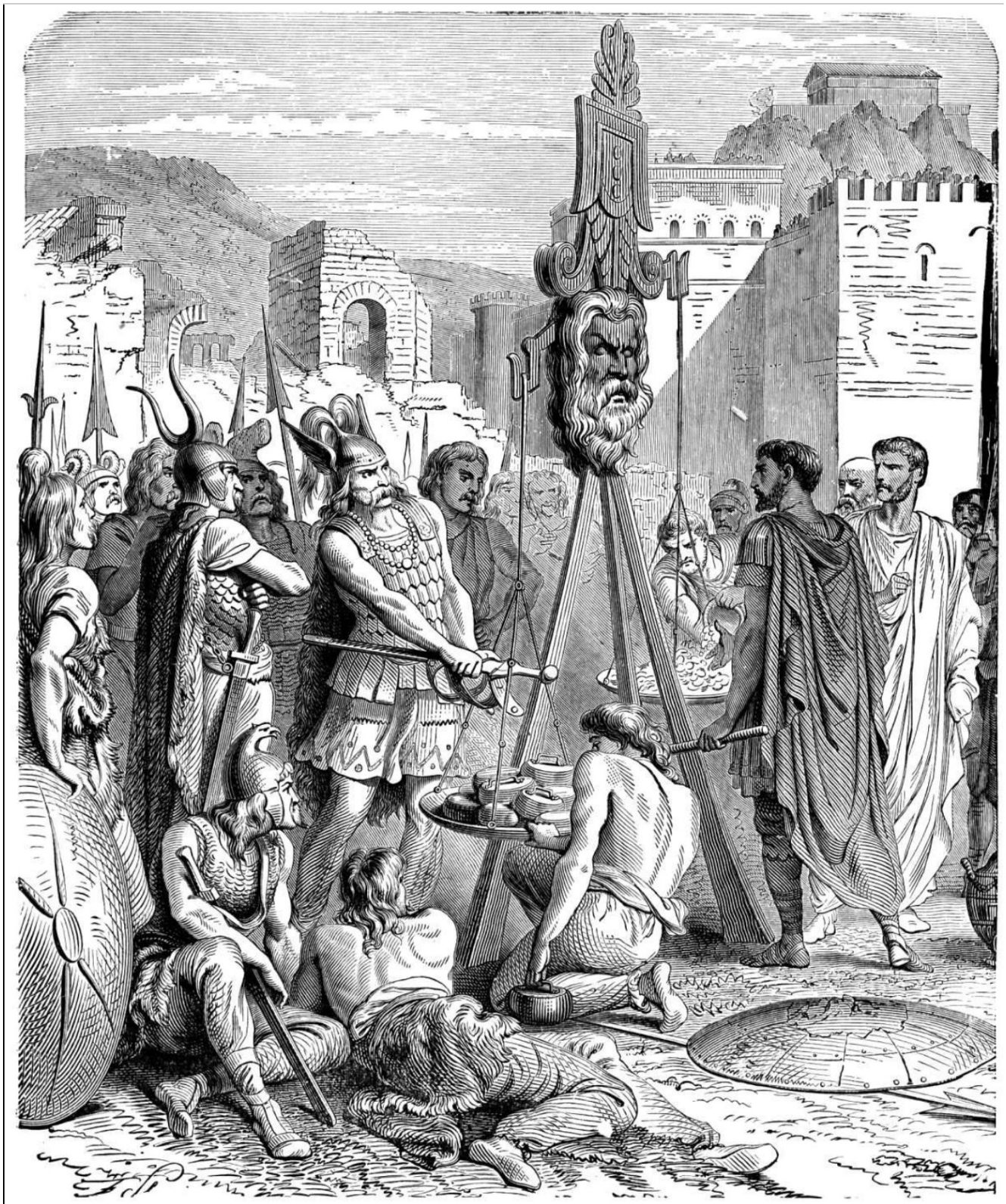
Il me semblait bien, pourtant, qu'on avait justement fait la révolution pour cela. en partie... La France n'a pas encore disparu officiellement des radars, devenue une simple région de l'UE, pourtant. Mais justement, c'est au parlement européen qu'ils sont en train de nous préparer l'immense saloperie que je vous présente ci-dessous (sans oublier le traité qui, dans un mois, est censé donner tous les pouvoirs, absolument tous les pouvoirs à l'OMS).

<https://resistancerepublicaine.com/2024/03/25/avec-etienne-chouard-et-corinne-lalo-face-au-danger-du-nouveau-traite-de-pandemie-de-loms-les-citoyens-sorganisent/>

**Bref, ils sont en train de réaliser le tour de force de revenir à un avant 1789 inversé.**

Avant la révolution, le pauvre paysan ayant pris au collet un lapin dans le champ du seigneur risquait gros tandis que le seigneur qui rouait de coups un paysan ne risquait pas grand-chose. 234 ans après, ils ont réussi l'impensable, proposer exactement l'inverse. Les parlementaires, sous la pression des lobbyistes immigrationnistes, islamiques, gauchistes... veulent que, dorénavant, il y ait un net avantage pour le petit, l'étranger, fût-il voleur, fût-il violeur... parce que censé être le produit d'une société inégalitaire.

**Bref, c'est le retour, près de 2500 ans après, du fameux *Vae Victis* « *malheur aux vaincus* ».**



**Bref, c'est le retour, malgré nous, de ce que fit subir aux Romains vaincus le chef Gaulois Brennus qui, voyant la Résistance des Romains à son harcèlement, accepte un traité, des montagnes d'or en échange du départ des Gaulois.**

**Il exige une rançon exorbitante, qui va mettre les Romains à**



genoux qui, l'un après l'autre viennent mettre or, bijoux, armes sur une balance... Les Gaulois trichent, ajoutent de faux poids sur la balance, les Romains protestent, Brennus leur rit au nez et ajoute son épée sur les poids, en s'écriant « Vae victis ! » *Malheur aux vaincus.*

Eh bien ce qui se passe au parlement européen me fait penser à cela, c'est exactement la même chose.

**Quels seront donc les vaincus de 2024, dans l'UE, si la proposition de directive est votée ?**

**C'est le Figaro qui nous présente la proposition de « directive SLAPP »... qui devrait nous mettre tous dans la rue et nous amener à mettre le feu à tous les drapeaux européens !**

Cette directive impose de donner raison par principe à certains aux dépens d'autres. Vous me direz que ça fait un moment que c'est le cas dans nombre de cours d'injustice grâce aux associations droidehommistes un peu trop proches de certains procureurs, grâce à certains magistrats du syndicat de la magistrature... Il est vrai. Mais apparemment il y a encore des procès équitables, des juges équitables, des procureurs disant la loi... trop, forcément. Alors le Parlement européen de retrousser ses manches pour, définitivement, permettre d'inverser le peu de vapeur qui faisait encore avancer l'automobile Justice.

**C'est ce que dénonce dans le Figaro le Cercle droit et débat public présidé par Noëlle Lenoir, parmi ses membres Jean-Éric Schoettl, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel.**

**La Commission européenne, qui est à l'origine de ce texte, en dévoile l'inspiration dans ses motifs. Sa finalité, annonce-t-elle sans sourciller, est de protéger le « faible » contre**

**le « puissant »**. C'est avouer une double dérive. Celle, d'abord, de s'inscrire dans une vision manichéenne des rapports socio-économiques. Celle, ensuite, du simplisme d'une catégorisation ontologique entre « faibles » et « forts ».

Outre que ce texte entrave l'accès au juge, il le fait de façon déséquilibrée : au détriment d'une catégorie de justiciables et au bénéfice d'une autre, **les contours de ces catégories étant au demeurant tracés de façon idéologique (les « puissants », les « faibles »)**. Pour les tenants d'une certaine vision européenne de l'« État de droit », les ONG sont en effet devenues les indispensables chiens de garde d'une nouvelle morale rédemptrice.

La philosophie même de la directive Slapp fait injure à nos droits fondamentaux.

[...]

Le dispositif imaginé porte d'abord atteinte au droit à un recours juridictionnel effectif. Ce droit est inscrit dans la convention européenne des droits de l'homme et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. En France, c'est un droit constitutionnel. Il assure la « garantie des droits » consacrée par l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, sans laquelle « il n'y a point de Constitution ».

Mais surtout le texte enfreint le principe de l'égalité devant la justice. Ce principe, de rang lui aussi constitutionnel, interdit de discriminer entre bons et mauvais justiciables.

**Que veut-on de plus ?**

La proposition de directive présuppose que, lorsqu'ils mettent en cause leurs détracteurs devant la justice, certaines catégories de justiciables – les « puissants » – cherchent à intimider les « faibles ». Mais ne cherchent-ils pas plutôt à défendre leurs droits (autrement dit, s'agissant des

*entreprises, leurs intérêts légitimes, leur image, la pérennité de leurs emplois et de leur appareil de production) ?*

[...]

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/proposition-de-directive-slap-quand-l-union-europeenne-met-une-gifle-au-principe-d-egalite-devant-la-justice-20231226>

Vous votez dans moins de 3 mois pour ce Parlement européen, amis lecteurs... ne faites pas n'importe quoi, ne vous abstenez pas. Même si les députés européens ont peu de poids, et que c'est la Commission européenne qui gère sans contrôle, les députés européens, avides d'exister, de ne pas être payés à ne rien faire ( ils perçoivent en tout environ 15 000 euros mensuels... ) peuvent encore ajouter à notre croix. La directive Slapp en témoigne.